

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.



Déclaration de Maladie

Nº P19- 045217

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4126 Société : LAM - 180427
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : BENNANI Mohamed
Date de naissance : 30/11/52
Adresse : N° 4, Villa YAHIA, Louiz Errachidia
Tél. : 0661.15.36.81 Total des frais engagés : 260,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr MIKOU A.
ENDOCRINOLOGIE DIABETE
39, BD. RAHAL EL MESKINI - CASA
TEL: 022 31 16 30 - FAX: 022 31 06 74

Date de consultation : 11/10/2023

Nom et prénom du malade : BENNANI Oufaz Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dyslipidémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 10/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/10/23	13		900	ENREGISTREMENT FAIT LE 10.11.2023 PAR : DR. KATHARINE NI-CAS REF: 0221143030
				09/11/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LAMSEFER Tel: 05 22 28 21 62 3, Bd. Route Tadart Bachkou - Casablanca	11/10/23	 PHARMACIE TADART LAMSEFER Wafaa Tel: 05 22 28 21 62 3, Bd. Route Tadart Bachkou - Casablanca 250.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

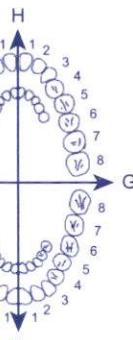
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
				COEFFICIENT DES TRAVAUX											
				MONTANTS DES SOINS											
				DEBUT D'EXECUTION											
				FIN D'EXECUTION											
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE														
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412	21433552													
D	00000000	00000000													
B	00000000	00000000													
G	35533411	11433553													
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		MONTANTS DES SOINS												
			DATE DU DEVIS												
			DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur MIKOU Abdelhaq

Diplômé de la faculté de
Médecine de Toulouse
Spécialiste en
Endocrinologie - Diabète
Maladies de la nutrition

Obésité - Maigreur - Maladies du Cholestérol
- Goitre -

Sur Rendez-vous

Membre de :

- SFD Société Francophone du Diabète
- EASD Association Européenne pour l'Etude du Diabète
- MGSD Groupe Méditerranéen pour l'Etude du Diabète

Casablanca, le 11-10-2003

Spécialiste en Diabète

MG.30

- OROken 200

1m i

- Vit C 1000

1m i

- Spasfor Lyoc

1m i

- Panabol

1m x 2

- Diphobac

1m x 3 i

250,50



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain seba Casablanca
Oroken 200 mg. cp. pel b 8
P.P.V : 116,30 DH



Dr MIKOU A.
ENDOCRINOLOGIE DIABETI
39, BD. RAHAL EL MESKINI - CASA
TEL: 022 31 16 30 - FAX: 022 31 06 74

39، شارع رحال المسكيني - الطابق(2) - الدار البيضاء - الهاتف (عيادة): 05 22 31 16 74 - هاتف و فاكس : 05 22 31 06 30 - 39, Bd Rahal El Meskini - 2^{ème} étage - Casablanca - Tél. : 05 22 31 16 30 - Tél./Fax : 05 22 31 06 74

E-mail:famillemikou@gmail.com - INPE:091113076

lactulose
10g/15ml

Duphalac

Composition :

Lactulose 10 g

Sous forme de lactulose liquide.

Pour un sachet de 15 ml.

indications thérapeutiques :

Ce médicament est indiqué dans le traitement symptomatique de la constipation.
Il peut également être prescrit dans le traitement de l'encéphalopathie hépatique.

Voie orale.

Lire attentivement la notice.

TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.



DUPHALAC 10G/15ML
SACHET B20
P.P.V : 71DH40

6 118000 010487

LOT : 36427
PER : 02/2025

06/36/20

Panadol Extra 500 mg/65 mg

20 comprimés pelliculés sécables

6 118000 161318

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

Ce médicament contient du paracétamol et de la caféine. Il est indiqué dans le traitement symptomatique de la fièvre et des douleurs.

CONTRE-INDICATIONS & MISES EN GARDE SPÉCIALES

Contient du paracétamol, ne pas associer à d'autres médicaments contenant du paracétamol.

Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 12 ans.

LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTICE AVANT UTILISATION.

En cas de surdosage,
consulter la notice.

Numéro de l'Autorisation de Mise sur le Marché :

630/14 DMP/21/NCV

COMPOSITION

Panadol Extra comprimé pelliculé sécable contient :

500 mg de paracétamol
et 65 mg de caféine.
Excipients QSP un comprimé.

NE PAS LAISSER À LA PORTÉE DES ENFANTS.

Médicament non soumis
à prescription médicale.
A conserver à une température
ne dépassant pas 25°C.

Panadol est une marque
appartenant ou concédée
au groupe GSK.

GlaxoSmithKline Maroc

Ain El Aouda - Région de Rabat

Informations médicales :

GlaxoSmithKline Maroc

42-44, Angle Bd Rachidi et rue
Abou Hamed AlGhazali - Casablanca 20000

VOIE ORALE

MATIN	MIDI	SOIR	DURÉE

LOT : 0387
PER : AVR 2024
PPV : 20 DH 00

Compresseurs
pelliculés
sécables

20



Qualité
Garantie
Panadol

30 COMPRIMES ENROBES
فَرْصَ مُلْبِسٍ 30



phloroglucinol 80 mg / trimethylphloroglucinol 80 mg

(103X44X26)mm

AMM N° 451/14 DMP/21/NRQ
جَمَعْيَةِ الْجَمَاعَةِ الْعَالَمِيَّةِ لِلْأَنْوَافِ
Tenir hors de la portée et de la vue
des enfants



30 comprimés enrobés
Spasfon ®



6 118000 330226

27,50